



9 mai 2020

n°21

Face au handicap

Chers amis,

La solidarité comme nous l'entendons se présente sous de nombreuses formes. Avec cette gazette n°21 qui est virtuelle, nous pouvons donc la faire évoluer chaque jour.

Nous souhaitons aujourd'hui vous transmettre les connaissances dont Etréchy Ensemble et Solidaires dispose sur le sujet du handicap. Beaucoup de mamans et de papas comprendront que ce sujet méritait un regard particulier. Certains apprendront à connaître ce qu'est la MDPH, vraiment incontournable, d'autres à découvrir les dispositifs qui existent pour nos enfants et proches concernés par le handicap. Nous savons tous qu'à Etréchy il y avait KEOPSE (maintenant SAVI) que nous souhaitons mettre à l'honneur dans cet édito.

Nous savons que la liste des actions menées par tous pour aider, pour être solidaires, est longue. Nous avons commencé par vous donner nos informations et nous ferons je le pense un magazine très fourni sur le handicap dès que nous le pourrons.

Venez vers nous et partageons nos expériences, ne restons pas isolés face au handicap.

Fanny MEZAGUER

Numéro spécial :

La Solidarité



Strépinia'com Virtuel

Etréchy Ensemble et Solidaires : 10, rue de la butte St Martin - 91580 Etréchy
Directrice de la publication : Fanny MEZAGUER **Rédacteur en chef** : Roger LECOCQ
Rédaction/Photos : adhérents d' Etréchy Ensemble et Solidaires - 07.82.80.66.13
Internet : <http://etrechyensembleetsolidaires.fr>
E-mail : etrechyensembleetsolidaires@gmail.com
Imprimerie : Document en ligne

KEOPSE ou SAVI :

Sur Etréchy il existait anciennement KEOPSE et maintenant le SAVI, un Service d'Accompagnement à Visée Inclusive, il accueille actuellement 28 adultes en situation de handicap à partir 20 ans. Venez les rencontrer le mercredi (lors du déconfinement total) et lorsque ce terrible virus sera loin de nous. La rencontre se fait autour d'un café pris en toute amitié avec les accompagnants, le personnel du SAVI et les pensionnaires du SAVI.

Qu'est ce qui y est proposé au SAVI pendant les jours d'ouverture ?

- Un encadrement qui est au centre de tout
- Des ateliers cuisine
- Des ateliers motricité fine (Céramique)
- Des ateliers restauration
- Des ateliers lavage véhicule
- Des ateliers sport entraînement
- Des ateliers informatique multi-média
- Des ateliers vélo
- Des ateliers journal, visite, ceux qui viennent en stage
- De l'insertion professionnelle (ISP)
- Des groupes de parole
- L'habilité sociale, apprendre les codes, c'est aussi un atelier

Pendant cette période de confinement le SAVI réalise un journal tenu régulièrement (en 1ère page la dernière parution)

Les horaires des pensionnaires sont lundis 12h00 – 16h45. Les mardis, mercredis et jeudis 08h30 – 17h15. Les vendredis 08h30 – 12h00
Contact Téléphone: 01.69.92.10.32

La MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) :

En ce qui nous concerne, la MDPHE est au 93 rue Henri Rochefort 91000 Evry-Courcouronnes au 0160761100

Ouverture lundi au vendredi de 9h à 13h00 et de 14h00 à 17h00 sauf jeudi sans interruption de 9h à 16h00

La Maison des personnes handicapées et le Conseil départemental de l'Essonne mettent à la disposition des personnes handicapées un accès sur Internet leur permettant de connaître l'état d'avancement de leur dossier.

Lorsque la personne handicapée ou son représentant légal effectue un dépôt de demande à la MDPH pour l'ouverture d'un droit (reconnaissance handicap, prestation,...), le dossier complet est numérisé et fait l'objet d'un envoi sous 15 jours d'un accusé réception personnalisé. Sur ce document est indiqué **un numéro identifiant personnel qui permet à son titulaire d'accéder sur Internet à l'espace personnalisé de son dossier.**

La personne handicapée peut suivre la situation de sa demande : réception, traitement, demandes de pièces complémentaires, etc. et ce, à chaque étape, jusqu'au passage à la Commission départementale pour l'autonomie et le handicap (CDAPH) qui statuera sur sa situation.

CAP EMPLOI 91 :

Qui peut en bénéficier ? Les personnes en situation de handicap résidants dans l'Essonne; inscrite ou non à Pôle emploi et ayant besoin d'un accompagnement spécialisé, compte tenu de leurs limitations d'aptitude.

Où les trouver ? Vous êtes accueillis sur rendez vous du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 sur deux sites :

- Cap emploi Massy (tel : 0169751150)

- Cap emploi Evry (tel : 0160792105)

Mail : contact@capemploi91.com

Site : www.capemploi91.com

Comment cela fonctionne-t-il ? Chaque personne handicapée est accompagnée par un référent unique tout au long de son parcours d'accès à l'emploi. Chaque antenne dispose d'environ 12 conseillers qui suivant vos besoins peuvent faire appel à des prestataires spécialisés et des partenaires (centre de bilan, organisme de formation...) dont certains sont sélectionnés par l'Agefiph.

Connaissez vous le dispositif ACCESSYL ? :

partenariat avec l'EPNAK s'adresse aux personnes à partir de 16 ans jusqu'à leur âge de départ à la retraite. Le service accueille, dans un premier temps, des personnes en situation de handicap psychique tout en restant ouvert à tous handicap à partir du moment où un accompagnement humain est estimé nécessaire pour sécuriser l'emploi. Ce dispositif s'adresse à :

- Des personnes en situation de handicap à la recherche d'emploi en milieu ordinaire à la sortie d'un ESAT, d'un lieu de soin ou suite à une période d'inactivité.
- Des personnes en situation de handicap à la recherche d'un premier emploi en milieu ordinaire du travail en fin de scolarité, de formation professionnelle, de période de soin ou suite à une période d'inactivité.
- Des personnes en situation de handicap « entre deux emplois » en milieu ordinaire
- Des personnes en situation de handicap en emploi en milieu ordinaire
- Des personnes au cours de périodes ou phases « entre deux emplois » suite à une perte d'emploi
- Ainsi qu'à d'autres types de situation (formation, réorientation, etc.)

Il vise à assurer à une personne en situation de handicap et à son employeur un accompagnement humain permettant de pérenniser son emploi. Il s'agit d'un rôle de médiation et d'appui en soutien de la relation de ces deux acteurs dans le cadre du contrat de travail qui les lie.

Ce dispositif itinérant d'emploi accompagné en Essonne se trouve au 2 rue de Charaintru, 91360 Epinay sur orge (Tel : 0164482990).

E2C (Ecole de la seconde chance) :

Les Écoles de la 2^e Chance (E2C) sont nées pour offrir une solution aux 100.000 jeunes qui sortent du système scolaire chaque année sans diplôme ni qualification et se retrouvent confrontés à la difficulté de rentrer dans le monde du travail. Les stagiaires des E2C sont des jeunes motivés qui ont choisi de saisir une deuxième chance, celle de se construire un avenir grâce à un accompagnement sur-mesure. En Essonne, l'E2C est implantée sur deux sites : Ris-Orangis et Courtaboeuf.
Un contact : 0169870220 et un site : www.e2c-essonne.org

L'ESAT de Chagrenon :

L'ESAT « Les Ateliers de Chagrenon » anciennement appelé CAT (Centre d'Aide par le Travail) est un établissement médico-social pour l'insertion socio-professionnelle de personnes en situation de handicap. A ce jour, l'ESAT « les Ateliers de Chagrenon » sur la commune d'Auvers-St-Georges, a un agrément de 103 personnes. Il permet :

- L'insertion des personnes handicapées qui ne peuvent pas travailler dans le milieu ordinaire ou en entreprise adaptée (anciennement appelé atelier protégé) d'accéder à une vie professionnelle,
- L'insertion en milieu ordinaire de travail ou en atelier protégé, des personnes qui ont évolué dans leur projet personnel, leur permettant ainsi de quitter l'ESAT.

Les bouchons d'amour :

La collecte de bouchons existe toujours et plus que jamais cette association a besoin de votre aide et de votre solidarité. Ces bouchons sont vendus à un recycleur (300 € la tonne)
Aucun frais de fonctionnement n'est prélevé sur la vente des bouchons

1€ collecté = 1€ redistribué



Un dépôt existe dans notre Intermarché en sortie des caisses avant le tourniquet
Notre contact est au 4 Rue Courte 91150 Etampes Tel : 06 82 96 75 49

bouchonsarpajon@gmail.com

<https://bouchonsdamourbeaucerons.webnode.fr/>

Lien spécial handicap :

Merci à Mme GRAUWET qui nous transmet un lien pour les jeunes concernés par le handicap

<https://padlet.com/lgrauwet94/63xm397wfbph>

vous pouvez recopier ce lien sur votre PC.

Au niveau du secrétariat d'état :

<https://solidaires-handicaps.fr/actions/new/perimetr>

Territoire zéro chômeur de longue durée

<https://www.youtube.com/watch?v=k0ISckaj5Xs>



La recyclerie du gatinais :

Située 45 rue de l'Essonne 91720 Prunay sur Essonne , l' atelier et la boutique de la recyclerie vous étonneront par l'ambiance qui y règne, le choix d'objets vendus à des prix hyper intéressants, la gentillesse des employés concernés par le handicap et encadrés par de formidables personnes elles aussi.

Si vous souhaitez plus de renseignement contactez Mme Elodie VREUILLE (conseillère en insertion) au 0164993822

Les projets spécifiques :

- Actions de formation, des études, des recherches et des événements pour développer l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées

<https://www.handi-formation.fr/>

- Aéronautique (construction avions)

<https://www.hanvol-insertion.aero/>

- Poste de commercial en gare

<https://www.emploi.sncf.com/nos-offres-emploi/hantrain--formation-commercial-en-gare-dediee-aux-candidats-en-situation-de-handicap-f-ou-h-reference-2019-4124>

- Formation à la poste en IdF :

<https://www.handirect.fr/dispositif-handicap-passerelle/>

Organismes à connaître :

- Faculté des métiers (agent de restauration)

- Agro-form

- AFPA

- Greta

- Inhni

<https://www.inhni.com/>

- Lb développement (commercial, vente, propreté, logistique, tertiaire) :

<http://www.lbdeveloppement.com/>

école inclusive : pour quoi ? pour qui ? comment ?

Les classes adaptées de l'IME (Instituts Médico Educatifs) Koenigswarter vont fermer pour intégrer les jeunes dans le circuit ordinaire. Depuis plusieurs mois, les enseignants détachés s'inquiètent des perturbations engendrées par ces changements vu le faible niveau scolaire des jeunes handicapés, ainsi que les parents et les enseignants qui devront les accueillir. L'inspecteur chargé de ces questions à l'inspection académique répond ceci :

La dernière loi dite « école inclusive » du 5 juin 2019 est déjà mise en place dans l'Essonne sous forme de territoires de gestion soit 58 PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés) cela inclut les collèges et les écoles qui les fournissent pour suivre et accompagner le parcours des jeunes.

Ces pôles recensent les besoins pour y mettre les moyens en particulier en AESH (Accompagnant d Enfants en Situation de Handicap) avec la prévision d'un fort recrutement jusqu'en 2022 mais aussi pour la formation initiale et continue des enseignants. A terme il y aura un service départemental de l'inclusion « Les jeunes et leurs familles seront intégrés à la communauté éducative ». Les premiers résultats sont encourageants : certains ont déjà obtenu des certifications. Mais les acteurs du terrain attendent des moyens !

***Vous appréciez notre journal, vous pouvez contribuer à nos actions, nos réflexions en adhérant à :
Etréchy Ensemble et Solidaires : 10, rue de la butte St Martin - 91580 Etréchy***

NOM : _____ **Prénom :** _____

Adresse : _____

Tél : _____ **Mail :** _____

Date : ____/____/____

☐

Adhésion membre de l'association (20€)

☐

Soutien à l'association de _____ €

